

## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 14 novembre 2022

Président : M. Marco CARENZA

Rapports sur : Rapport-préavis N° 2022/46

Rapporteurs : M. Victor ALLAMAND pour le rapport de minorité  
M. Marius DISERENS pour le rapport de majorité

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**vu** le rapport-préavis N° 2022/46 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal David Lugeon intitulé « Bonne nouvelle, il est encore permis de fumer autour des aires de jeux »,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### décide :

- de prendre acte du rapport-préavis N° 2022/46 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal David Lugeon intitulé « Bonne nouvelle, il est encore permis de fumer autour des aires de jeux ».

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées par 48 oui, 26 non et 10 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 15 novembre 2022.

**l'attestent**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

**Le Président :**

**La Secrétaire :**

